



ARRÊTÉ du MAIRE N°26 D 34

Objet : Délégation de fonctions à un Adjoint au Maire – Monsieur Denis LARTIGUE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-20,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 21 mars 2026, ayant porté élection des adjoints,

VU le tableau des adjoints en date du 2 avril 2026,

CONSIDÉRANT que pour la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines attributions à Monsieur Denis LARTIGUE, 6ème Adjoint au Maire,

ARRETE :

Article 1er : **Objet de la délégation**

Monsieur Denis LARTIGUE est délégué sous la surveillance et la responsabilité du Maire dans les domaines du **commerce et du tourisme** :

- **Économie et Développement local** : suivi des relations avec l'intercommunalité sur le volet économique – accompagnement des porteurs de projets – promotion des projets de développement économique local,
- **Commerce et Artisanat** : gestion et animation du commerce de proximité, gestion des marchés forains et des droits de place, relations avec les associations de commerçants,
- **Tourisme** : promotion de l'image de la commune, suivi des relations avec l'intercommunalité sur le volet tourisme, valorisation du patrimoine touristique.

Monsieur Denis LARTIGUE est délégué pour effectuer les démarches administratives en vue d'une hospitalisation d'office.

Article 2 : **Signature**

L'Adjoint délégué est autorisé à signer tous les actes et documents administratifs se rapportant aux fonctions définies à l'article 1, à l'exception des actes nécessitant une délibération spécifique du Conseil municipal.

Article 3 : **Responsabilité**

Le Maire reste seul chargé de l'administration de la commune, mais il peut mettre fin à tout moment à la présente délégation. Monsieur Denis LARTIGUE est responsable devant le Maire de l'exercice de ses fonctions déléguées.

Article 4 : **Publicité**

Copie du présent arrêté, qui fera l'objet de la publicité requise, sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le responsable du service de gestion comptable de Mourenx-Orthez.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 064-216404301-20260407-26D34-AI



Fait à ORTHEZ, le 7 avril 2026

Benjamin MOUTET
Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne

A handwritten signature in black ink that reads "Benjamin MOUTET". The signature is written over a circular official seal. The seal contains the text "MAIRIE D'ORTHEZ" at the top and "Sainte-Suzanne" at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a tower and trees.